

Plan préfectures nouvelle génération : FO dénonce le recul du service public

En Haute-Marne, les sous-préfectures ne sont plus ouvertes au public. Qu'on habite dans les secteurs de Langres ou Saint-Dizier, il faut désormais se rendre à la préfecture de Chaumont pour obtenir un permis de conduire, une carte grise ou un passeport.

Mais le syndicat Force ouvrière nous apprend aujourd'hui que ça ne va pas durer. Le PPNG (Plan préfectures nouvelle génération) prépare un nouveau recul des services publics de proximité. Bientôt, la délivrance de ces titres sera regroupée sur des plateformes plus ou moins régionales. Le ministre de l'intérieur en a fait dernièrement l'an-

nonce précise.

Concrètement, pour ce qui nous concerne, les permis de conduire seront faits à Troyes ou Châlons-en-Champagne. Les cartes grises pourront être obtenues à Besançon. Et pour les passeports, il faudra voir du côté de Metz.

On nous explique bien sûr que tout cela est fait pour améliorer le service, puisqu'il n'y aura pas besoin de se déplacer. Tout pourra se faire par voie informatique.

«Mais c'est quoi la prochaine étape ?», s'indignent les représentants de FO, «une grande plateforme au Maroc ?».

Ils rappellent que la Haute-Marne compte 10 % d'illet-



trés, ainsi qu'un nombre non négligeable de personnes âgées ne maîtrisant pas l'outil informatique. De plus en plus de démarches administratives devant s'effectuer exclusivement sur internet, une partie assez importante des citoyens peut se sentir écartée.

Sans compter que les formulaires électroniques simplifiés ne répondent pas toujours à tous les cas particuliers. Une entrevue peut de temps en temps s'avérer indispensable.

On comprend bien que ces mesures sont prises avant tout pour supprimer toujours et encore du personnel. On voit bien par ailleurs que certaines fonctions sont déléguées au privé..., qui ne manque ja-

mais de faire payer les prestations aux usagers.

Employés reclassés, sans formation

«Pour rassurer les employés, en même temps que les usagers, rapporte FO, l'administration explique que les préfectures vont se concentrer sur leurs missions primordiales».

Elles vont conserver le contrôle de légalité vis à vis des collectivités locales, ainsi que la coordination des politiques publiques. Elles vont garder aussi la délivrance des titres aux étrangers, ainsi, évidemment que la maîtrise des procédures d'expulsion...

La gestion des crises se fera également au niveau des

préfectures.

Pendant en note que les services publics locaux s'occuperont toujours de la fraude documentaire. «Mais comment déceler la fraude, s'interroge FO, quand on ne voit même plus passer les documents susceptibles d'être falsifiés ?».

Pour le reste, le syndicat ironise sur le reclassement promis aux employés : «On propose d'intervenir dans les domaines juridiques, par exemple, à des employés qui sont complètement étrangers à cette discipline. Et les formations promises n'arrivent jamais...»

«Ce genre d'attitude génère forcément un mal-être au travail...».

Ce qui ne risque pas d'améliorer le service public...

EN BREF

Anniversaire de Tchernobyl

Dans le cadre des 30 ans de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, le CEDRA appelle à un rassemblement devant la mairie de Chaumont le samedi 23 à 11 heures. Venir avec un vêtement jaune ou d'une des couleurs de l'arc-en-ciel.

Aux «anciens» Normaliens

L'association des anciens élèves de l'École Normale, de l'IUFM et de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) tiendra son assemblée générale le mercredi 27 avril à partir de 9 h 30 à l'ESPE, 4 rue du 14-Juillet à Chaumont, salle de l'auditorium.

Le président, Norbert Bazin, précise et insiste sur le fait que l'adhésion à l'association ne concerne pas uniquement les retraités mais également tous les actifs issus de l'ex-IUM et ESPE, les remplaçants d'une certaine époque et d'une manière générale toutes les personnes qui exercent dans une classe. Le terme «anciens» doit être compris comme étant «issu d'un établissement public ayant procédé à la formation des maîtres».

Nuit debout le 28 avril

Dans le prolongement de la manifestation du 28 avril, contre la loi El Khomry, CQFD 52 (ce Code Qu'il Faut Défendre) propose un débat citoyen au square du boulingrin. Ce rassemblement s'inspirera du concept «Nuit Debout. Prises de paroles libres. Partage des repas tirés du sac».

Grand Pardon

L'atelier décoration pour le Grand Pardon est en route depuis quelques mois. L'association recherche des bénévoles pour étoffer les groupes de confection de fleurs (apporter des ciseaux) le mardi de 14 à 17 h et le jeudi de 14 à 17 h. Rendez-vous à la Maison des Arts, rue Saint-Jean, près de la basilique. Contacts : Régine Sarre : 03 25 03 39 64. Ou Eliane Jourdeuil : 03 25 32 17 04.

Hôpitaux : dégraissages aux frais de la sécu

Revenant à son tour sur les incitations au départ volontaire dans les hôpitaux locaux, Force ouvrière ne peut y voir autre chose qu'un plan social qui ne dit pas son nom.

L'administration est prête à donner jusqu'à 45 000 euros à chacun des employés (selon leur statut et leur ancienneté) pour qu'ils s'en

aillent. Mais elle refuse de reconnaître que le but est de supprimer des postes. Pourtant, dans les explications qu'elle a elle-même fournies pas écrit, il est clairement question de «restructurations».

«On nous dit que les employés appelés à partir pourraient être remplacés par d'autres moins bien rémunérés», doutent les repré-

sentants FO. «Et que leur indemnisation ne pèserait pas sur les finances des établissements, car elle serait prise en charge par l'Agence régionale de santé, sur des fonds de la Sécurité sociale. Mais quelles conclusions en tirer, quand on sait que la sécu n'a plus les moyens de financer les investissements pourtant nécessaires ?...».

Trésoreries : le début de la fin ?

Force ouvrière a du mal à considérer que le maintien de la trésorerie d'Andelot est un succès. Certes la mobilisation des élus a empêché la fermeture immédiate. Mais ils n'ont obtenu en réalité qu'un sur-

la création d'une Maison de service au public (à ne pas confondre avec une Maison des services publics). Il ne s'agira en réalité que d'un lieu où, de temps en temps, un agent pourra venir honorer un rendez-vous qui aura été pris longtemps auparavant.

Pour FO, le seul point positif est que l'administration a pris en compte la mobilisation des élus. Ce qui devrait les inciter à bouger un peu plus, afin d'enrayer le recul des services publics de proximité, tel qu'il se prépare dans toutes les administrations.